



Bruxelles, le 2 juin 2005
JE D(2005) 036

**COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA RÉUNION PLENIÈRE
DU CLP « 07-05 » DU 10 MAI 2005**

Mme Olga Profili préside la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est adopté.

2. Pour information compte rendu définitif de la réunion « 04-05 » du 8 mars 2005.

3. Communications du bureau :

COCOLO

La Présidente informe que la réunion de la COCOLO a eu lieu le 29 avril comme prévu et rend compte de ce qui s'y est passé :

Ecoles Européennes

La Présidente remarque que le chef d'unité à la DG ADMIN ayant quitté ses fonctions, M. Bearfield est actuellement f.f. Il a indiqué que le site de Laeken était fixé pour la 4^{ème} école mais que rien n'était prévu pour l'école provisoire. Il a été d'accord, pour que la voix des fonctionnaires se fasse également entendre comme les APEE, que le CLP participe à ce titre aux réunions du Conseil Supérieur. Il a indiqué que lors de la réunion du Conseil Supérieur du 3 mai il avait été dit que l'école d'Uccle était pleine mais pas surpeuplé, que le site pour implanter l'école provisoire avait été refusé et qu'il fallait attendre la réunion du mois de juin. Il a souligné que le français et l'anglais étaient prévus à Laeken et qu'aucune décision n'avait encore été prise pour les autres langues. La Présidente souligne que le fait d'être arrivé à accéder aux réunions du Conseil Supérieur, même en tant qu'observateur, est très important et que le CLP participera à la réunion du 13 juin 2005.

Suite aux interventions de différents membres du CLP, la Présidente conclut que :

- Le CLP doit avoir une discussion sur le rôle des APEE

- La représentation des fonctionnaires doit être plus visible, tout en constatant que les APEE fournissent plus de volontaires pour l'organisation d'activités annexes (classe de neige, transport, etc.....)
- L'école de Laeken a déjà deux ans de retard et que bien que 600 enfants puissent encore être admis dans les écoles actuelles (principalement à Uccle), les premiers problèmes risquent de se présenter dès septembre prochain.

Infrastructures sociales à Bruxelles

La Présidente rappelle que le COPAS a émis un avis sur les besoins en infrastructure de la Commission et que M. Kallas s'est montré assez ouvert au développement d'une vie sociale et à la mise en oeuvre de projets. Lors de la COCOLO, l'OIB a indiqué que Overijse serait rénové et a proposé le développement du Van Maerlandt sur une surface de 800 m2 avec des salles polyvalentes et de fitness, bien que le financement ne soit pas disponible pour 2006. Suite à cette information, le CLP a rencontré M. Verleysen qui a indiqué qu'il présenterait au COPAS un plan financier précis, afin de faire pression sur la DG ADMIN.

La Présidente conclut que :

- A Overijse la formation et les garderies ne doivent pas être oubliées.
- Le développement du Van Maerlandt ne doit pas se faire au détriment de l'installation d'une nouvelle « Rotonde ».
- Le problème de la gestion des installations doit être suivi.

Politique immobilière

M. Mazza indique que l'OIB a informé le CLP que le projet Tour Madou était à l'étude et que toutes les garanties devaient être données en matière de sécurité notamment compte tenu de la cohabitation avec les commerces, l'entreprise qui occupe le dernier étage et a installé des antennes sur le toit. Il semblerait que la DGT soit intéressée à occuper la tour mais que rien n'avait encore été décidé. L'OIB a indiqué que Evere était envisagé pour les ateliers, que les locaux de Beaulieu continueraient à être occupés mais que le 3ème pole n'avait pas encore été défini, bien que Evere soit à l'étude car ce site présente de grandes structures disponibles aux meilleurs prix, surtout en comparaison avec le quartier européen et Beaulieu. L'OIB a également mentionné que le MIT pouvait être adapté selon les besoins.

Suite à l'intervention des membres du CLP il est constaté :

- Qu'il faudrait informer le personnel que la Commission ne tient pas compte de l'intérêt du personnel mais uniquement de l'intérêt financier.
- Qu'il faudrait donner un délai de validité au MIT et que le contenu du manuel d'hébergement en préparation doit être soigneusement vérifié.

Absences injustifiées pour visites médicales

La Présidente rappelle que qu'une note du service médical non signée et datée indiquant que les absences pour visites médicales étaient injustifiées et devaient faire l'objet de récupération avait circulé entre les RHH. Lors de la COCOLO M. Martineau a indiqué que bien qu'il n'y ait pas eu de problème pendant 40 ans, il avait fait en mars une note à ce sujet à tous les GECO, précisant que les récupérations ne devaient s'appliquer que dans les cas d'abus et que les agents de la Commission devraient dorénavant présenter à

la hiérarchie des justifications de leurs absences par des attestations des services médicaux. Le CLP a marqué son plus profond désaccord en faisant remarquer que de telles propositions risquaient de provoquer encore plus de problèmes.

Sélection des agents contractuels

La Présidente rappelle que le CLP a fait une réunion avec les observateurs et a préparé un guide. Elle indique également qu'il y a environ 80 sélections par mois qui représentent une charge de travail importante. Elle indique que lors de la réunion de la COCOLO les membres du CLP ont fait part des irrégularités constatées (les stagiaires les listes de réserves, le respect de la règle de 3 candidats pour 1 poste, etc.) et que le CLP avait engagé une procédure de blocage. Il a été décidé qu'une réunion avec les OSP aurait lieu afin de mieux discuter du problème.

Ressources affectées au CLP

M. Mazza indique que le CLP a demandé le renforcement des ressources humaines mises à sa disposition. La DG ADMIN a constaté qu'il manquait des ressources dans tous les CLP mais que les négociations devaient être faites avec le CCP.

4. Informatisation des élections

Mme Pretzenbacher indique que ce point a été également discuté en COCOLO où nous avons informé l'administration que la note de la DG DIGIT donnait des informations approximatives et peu claires sur l'analyse des coûts.

Suite à différentes interventions il est décidé d'organiser une réunion pour discuter du budget.

5. Politique de mobilité

La Présidente indique que ce point a été traité en COCOLO car une décision de la Commission est en préparation sans que la représentation du personnel en soit informée.

Mme Birke informe que M. Pascal de Smet de l'OIB nous a indiqué qu'il y avait eu une rencontre entre MM. Kallas et Picquet, que des réunions périodiques interinstitutionnelles étaient prévues et que le Directeur général de STIB fera une conférence sur la mobilité le 23 juin à 12h30. Il a également indiqué que la Gare Schumann va être réaménagée et que la nouvelle communication proposera la suppression des places de parking réservées sauf pour certains services. Il n'a pas donné de promesse pour la constitution d'un groupe de suivi, malgré nos remarques sur le manque de sécurité, l'insuffisance et l'inefficacité des services de transport surtout le soir, les problèmes liés à l'utilisation des vélos par temps de pluie et plus particulièrement pour les femmes, ainsi que les problèmes de circulation cyclistes/piétons rue de la Loi. Il a été clair que l'OIB ne souhaite pas que nous participions aux discussions avec les autorités et que les abonnements sont refusés en considérant que cette mesure ne contribuerait pas à inciter les collègues à abandonner leurs véhicules. Nous devons attendre la présentation de la décision de la Commission pour réagir.

6. Comités paritaires dépendants du CLP

CHST

M. Mazza indique qu'un rapport de l'UCSHT aurait fait état de manquements concernant la prise en compte des arrêts belges en matière de conditions d'hébergement du personnel la Commission et de la lutte contre le harcèlement moral. La DG ADMIN aurait répondu que comme la Commission n'emploie plus de personnel externe, elle n'est plus tenue à l'application de la législation belge. M. Mazza indique que le service juridique a motivé, il y a quelques années, un avis indiquant que la Commission était tenue d'appliquer les règles les plus basses du pays hôte. Il indique également qu'Ispra n'a pas voulu intervenir sur les matières de sécurité incendie dans les bâtiments de la Commission et qu'une société externe va faire une étude à ce sujet pour la Tour Madou et le problème des antennes.

CPRE

La Présidente indique que ce point a été discuté en COCOLO et avec M. Verleysen. Il semblerait que l'OIB estime que le lancement d'un nouvel appel d'offre est inutile puisqu'il est possible d'apporter des améliorations au contrat actuel, par site et sur les choix offerts. Elle souligne que le bureau a attiré l'attention sur les problèmes actuels dans les cafétérias et plus particulièrement la restauration du soir du Van Maerlandt ainsi que de la différence de qualité entre les sites (nouvelle cafétéria des Commissaires). Elle indique également que le bureau a demandé que le questionnaire soit amélioré par rapport aux demandes du CLP.

Suite aux différentes interventions, la Présidente conclut que le bureau du CLP demandera formellement à être associé au questionnaire de l'enquête Eurest.

7. Désignations

Les désignations sont entérinées.

8. Divers

Mme Jacob, demande que le point COCEPE soit mis à l'ordre du jour de la réunion plénière du CLP du 24 mai 2005.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Jacqueline ESCALE
Secrétaire